

Production globale de lait

1948	16,730 millions de livres
1949	16,789 millions de livres
1950	16,345 millions de livres (approx.)

La diminution est de 2.7 p. 100, mais elle représente près d'un demi-milliard de livres. On ne peut s'empêcher de tirer certaines conclusions après avoir examiné ces chiffres. Il ne faut pas songer uniquement aux répercussions immédiates de l'importation d'huiles végétales sur l'économie canadienne. Ce problème est loin d'être résolu. L'importation de ces huiles constitue une menace permanente pour l'industrie laitière du Canada. L'industrie ne pourra repousser cette menace tant que nous ne déciderons pas d'enrayer cette concurrence injuste.

Les consommateurs aussi bien que les ouvriers syndiqués et leurs chefs devraient songer à cette question des succédanés des produits laitiers. Les aliments à bon marché exercent, je le concède, un puissant attrait en période de vie chère, mais allons-nous accepter coûte que coûte un programme d'aliments à bon marché? Allons-nous exiger des produits laitiers et autres aliments à bon marché si le coût en doit être le chômage?

Il faut voir loin en cette matière. D'aucuns semblent se refuser à comparer les prix des produits laitiers à ceux d'autres denrées. Il est d'autres denrées,—tant dans le domaine des vivres que dans celui des produits manufacturés,—qui se vendent à des prix élevés, ce qui entraîne des privations pour les consommateurs; mais le public s'attend que les produits laitiers se vendent moins cher que les autres denrées. Il ne faut pas oublier que nos producteurs laitiers, dont le chiffre s'établit entre 350,000 et 400,000, leurs familles et tous ceux chez qui ils s'approvisionnent utilisent de fortes quantités de produits manufacturés. Nous ne pouvons pas nous permettre d'abaisser le revenu de ce groupe important de consommateurs au point de compromettre son pouvoir d'achat. Nous entendons souvent dire, même par des membres de l'industrie laitière, que les producteurs laitiers devraient remanier leurs prix de façon à faire face à ce genre de concurrence, c'est-à-dire la concurrence des prix, de la part des huiles végétales. Les circonstances actuelles rendent la chose tout simplement impossible. La marge de bénéfice, pour les grossistes aussi bien que pour les détaillants, sur les huiles végétales vaut actuellement cinq ou six fois la marge pratiquée à l'égard des produits laitiers. Les fabricants d'huiles végétales réduiraient leurs prix de façon considérable qu'ils réaliseraient encore un bénéfice.

[M. Blair.]

Si les producteurs laitiers essayaient de faire face à cette concurrence sur une base de prix, leurs recettes seraient tellement réduites que cette industrie subirait en quelques mois une grave crise de chômage. Dans les circonstances actuelles, on s'attend que les producteurs de lait et de crème, comme groupe, concurrencent les produits étrangers les moins chers. Notre programme fiscal devrait tendre à protéger les ouvriers canadiens contre les produits moins chers venant de l'étranger. Si on demandait aux ouvriers des autres industries de produire à des prix permettant de concurrencer les marchandises venant de l'étranger, plusieurs de nos grandes usines fermeraient leurs portes. Les travailleurs des autres industries demandent et obtiennent des salaires plus élevés, des tarifs et d'autres mesures de protection, mais on s'attend que les exploitants d'industries laitières concurrencent la production étrangère.

Cela soulève un autre point intéressant: la question du monopole. Une grande société qui possède des filiales partout dans le monde domine l'industrie mondiale des huiles comestibles. Cette société a des usines au Canada et s'intéresse activement à la production d'huiles végétales et de margarine. Elle peut transporter ces huiles en bateaux-citernes jusqu'au cœur même de nos régions industrielles. Elle peut les acheter sur les marchés les moins chers, où ces huiles sont produites dans des circonstances que nous ne tolérerions pas au Canada. Elle peut aujourd'hui faire venir au pays des quantités de ces huiles sans acquitter aucun droit de douane. Si le prix des huiles américaines, qu'on emploie tant de nos jours, s'écartait du prix des huiles des pays de l'Empire, cette société serait en mesure de dominer l'industrie canadienne des huiles comestibles et la vaste industrie canadienne des produits laitiers qui fait vivre des centaines de milliers de Canadiens. C'est une situation à laquelle il faut songer lorsque nous entendons tant parler de monopoles.

Le sujet fait naître diverses questions. Combien d'emplois l'industrie de la margarine, crée-t-elle au pays? A-t-on respecté la promesse d'employer des huiles produites au Canada? Que fait-on pour pousser les agriculteurs à cultiver les plantes oléagineuses? Quand le Sénat a débattu la question on y a fait grand état de l'établissement d'une nouvelle industrie qui utiliserait les produits de la ferme. Qu'advient-il de tout cela? Quels effets observera-t-on en fin de compte au sein de l'industrie laitière? Deviendrons-nous un pays importateur de produits laitiers?

Un récent mémoire de la Fédération des agriculteurs présenté au Gouvernement si-